

Un habitat aristocratique en Neustrie

Le site du château à Biéville-Beuville (Calvados, Normandie, France)

Vincent Hincker

1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE
2. LES VESTIGES DE LA FIN DU V^e ET DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VI^e SIÈCLE
3. LES VESTIGES DE LA SECONDE MOITIÉ DU VI^e ET DU VII^e SIÈCLE
 - 3.1. La cour occidentale
 - 3.2. Les bâtiments associés à la cour occidentale
 - 3.3. La cour orientale
 - 3.4. Les fonds de cabane
 - 3.5. Le mobilier associé
 - 3.6. Essai d'interprétation de la seconde occupation
4. DU SIÈGE DE DOMAINE MÉROVINGIEN AU CHÂTEAU MÉDIÉVAL



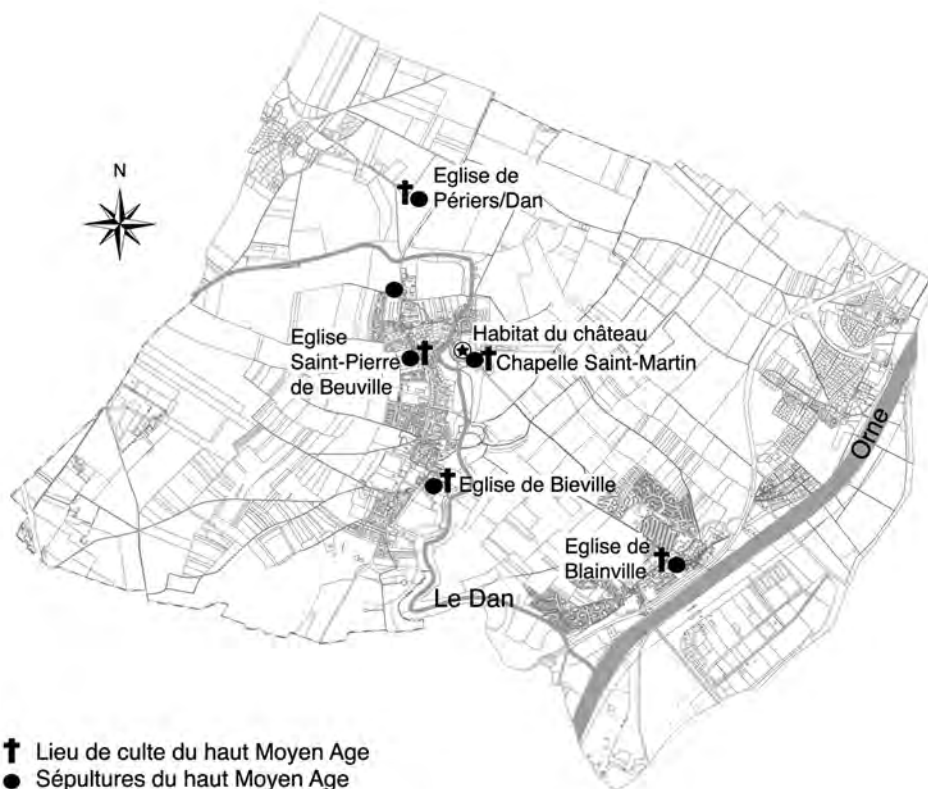
Fig. 1 - Carte de localisation de la commune de Biéville-Beuville.

En 2000 et 2001, un projet d'urbanisme à l'emplacement de l'ancien château de Beuville a généré la réalisation d'un diagnostic archéologique suivi de deux opérations d'évaluation menées par des équipes de l'AFAN. Ces interventions ont permis d'identifier un habitat du VII^e siècle, qui, par la présence des fondations maçonnées, ne trouvait pas de comparaison avec les occupations rurales contemporaines fouillées jusqu'alors dans la Plaine de Caen. Au regard de l'intérêt des vestiges découverts dans l'emprise du futur aménagement d'urbanisme, le service d'archéologie du Conseil général du Calvados a entrepris une fouille programmée dans le prolongement des vestiges mis au jour lors des opérations d'archéologie préventive. L'objectif de cette opération était de mieux cerner la chronologie et l'organisation de cet habitat afin d'en identifier la fonction dans l'occupation du territoire et, au-delà, de tenter d'en déterminer le statut.

1. Contexte géographique

La commune de Biéville-Beuville est située à égale distance (environ 7 km) de l'agglomération caennaise au sud et de la mer au nord (fig. 1). S'étendant sur le plateau calcaire de la plaine de Caen, elle est traversée par le Dan, modeste cours d'eau affluent de l'Orne. Cette rivière coule au fond d'une vallée encaissée de 30 à 40 mètres en dessinant plusieurs méandres (fig. 2).

Fig. 2 - Plan de localisation de l'habitat au lieu-dit «le château» et son environnement archéologique.



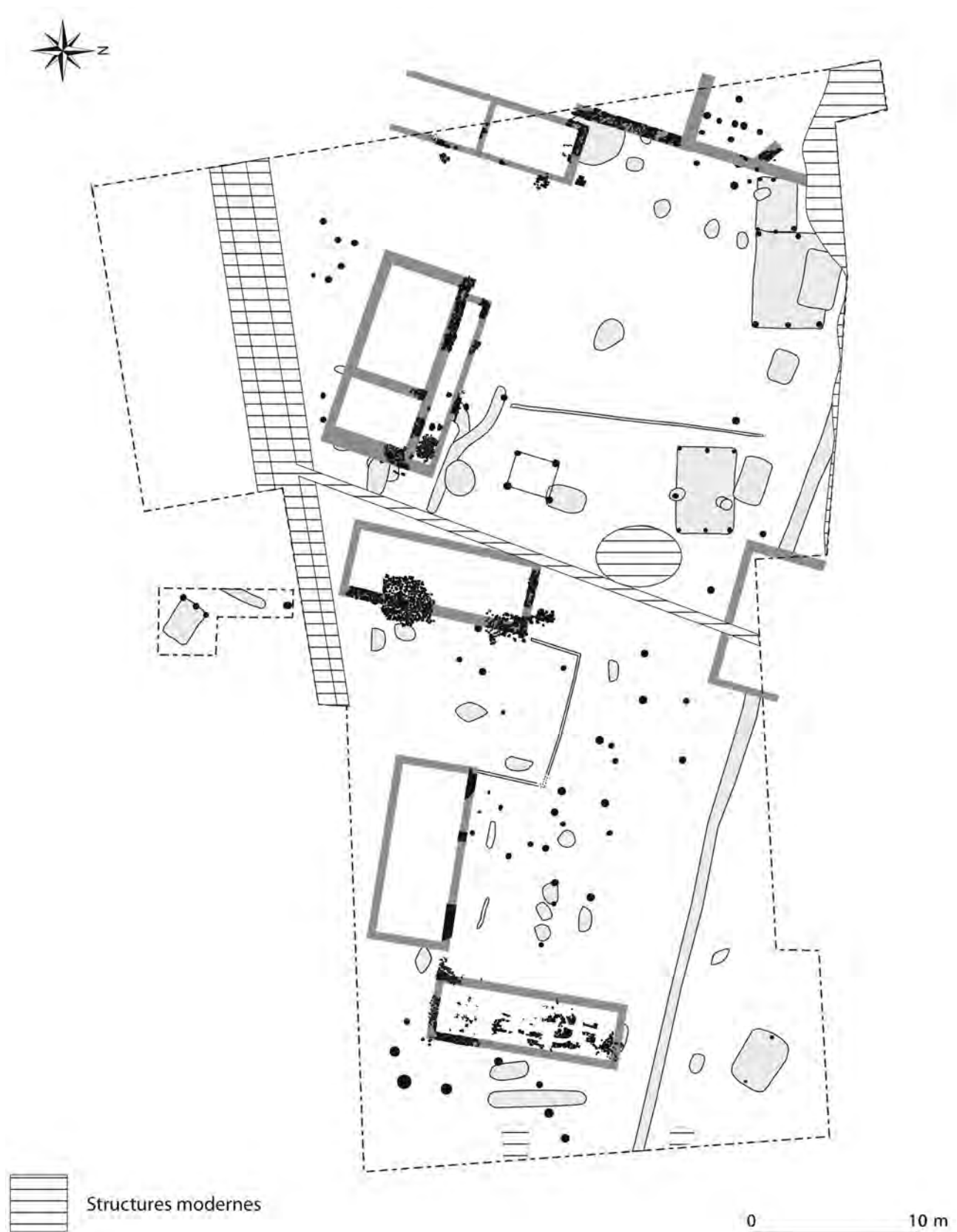


Fig. 3 - Plan général des vestiges du haut Moyen Âge (grisé).

Le site du château est localisé dans l'un de ces méandres à une altitude comprise entre vingt et vingt-cinq mètres. De ce fait, il est délimité à l'ouest et au sud par un versant relativement abrupt, d'une dizaine de mètres de dénivelé, d'où il domine la rivière du Dan et le village de Beuville. Ce versant a néanmoins subi de profondes modifications, au début du XVIII^e siècle, à l'occasion de la construction du château qui a donné son nom au lieu-dit. Les travaux alors entrepris ont consisté à entailler le versant pour édifier un mur de soutènement en vue d'implanter un jardin d'agrément accolé par l'ouest à la bâtisse moderne. En même temps, le niveau de sol de circulation au sommet de la terrasse ainsi aménagée a été relevé d'environ 1 m grâce à l'apport d'une masse considérable d'argile. Les vestiges du haut Moyen Âge ont été reconnus à l'emplacement de cette terrasse (fig. 3).

2. Les vestiges de la fin du Ve et de la première moitié du VI^e siècle

La première phase d'occupation est matérialisée par trois fonds de cabanes orientés est/ouest (fig. 4). Le premier (cabane 1), de forme rectangulaire, couvre une superficie de 19 m² (fig. 5). Six trous de poteaux répartis régulièrement le long des petits côtés de l'excavation accueilleraient initialement les poteaux de soutien de la charpente et des parois. Le fond, plat et régulier, présente des tâches de rubéfaction diffuses, témoins de foyers aménagés à même le sol. La disparition des niveaux d'occupation due à l'entretien régulier de la surface excavée empêche de reconnaître la fonction et l'organisation interne de cette petite construction.

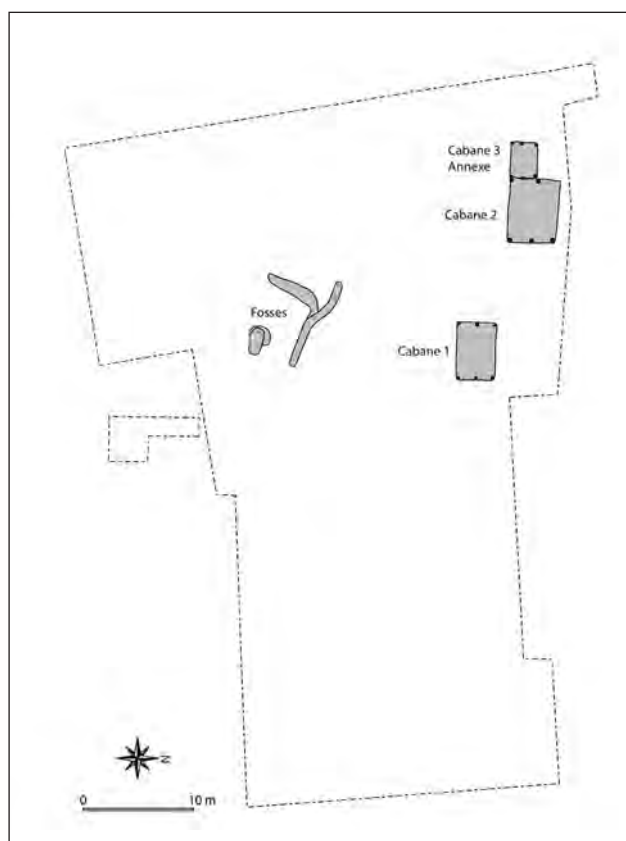


Fig. 4 - Plan général des vestiges d'habitat du VI^e siècle.

Les caractéristiques des deux autres fonds de cabanes accolés évoquent des fonctions différentes dans l'habitat (fig. 5). Le plus grand (cabane 2), de plan quadrangulaire, est long de 6,5 m et large de 4,5 m. Six trous de poteaux, répartis régulièrement le long des petits côtés de l'excavation, servaient d'ancrage aux parois et à la charpente. Le fond, plat et régulier, est percé de petits trous de pics probablement liés au creusement de l'excavation. Là encore, le nettoyage régulier du sol de la construction interdit de restituer son aménagement interne. Seules deux fines traces rubéfiées en arc de cercle et disposées en vis à vis suggèrent l'utilisation d'un brasero pour le chauffage et l'éclairage à l'intérieur de la cabane. Le fond de cabane qui lui est accolé par l'ouest présente des dimensions nettement plus réduites (cabane 3). De plan rectangulaire, l'excavation est longue de 3,20 m et large de 2,5 m. Le fond du creusement, très irrégulier, affecte un profil en cuvette. La charpente et les parois reposaient sur six trous de poteaux régulièrement répartis le long des petits côtés de l'excavation. Le peu de soin apporté à l'aménagement du sol de cette cabane évoque une fonction d'annexe de la construction principale à laquelle elle est accolée.

L'alignement rigoureux des parois sud de ces deux cabanes avec la paroi septentrionale de la première suggère un fonctionnement contemporain pour ces trois constructions. Leur datation reste cependant incertaine en l'absence de niveau d'occupation conservé. Le comblement des excavations, constitué principalement de multiples rejets domestiques, comprend des tessons de céramiques qui s'apparentent typologiquement à des vases en usage au VI^e s.¹ Ces tessons de vases ont été mis au jour en association avec de nombreux éléments de verrerie (cent treize tessons),

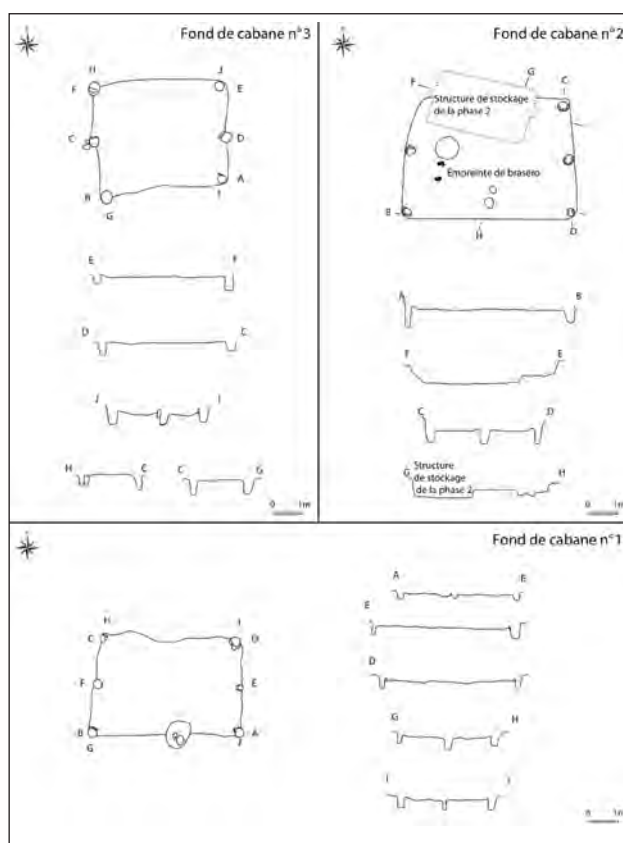


Fig. 5 - Les fonds de cabanes qui composent les vestiges d'habitat du VI^e siècle.

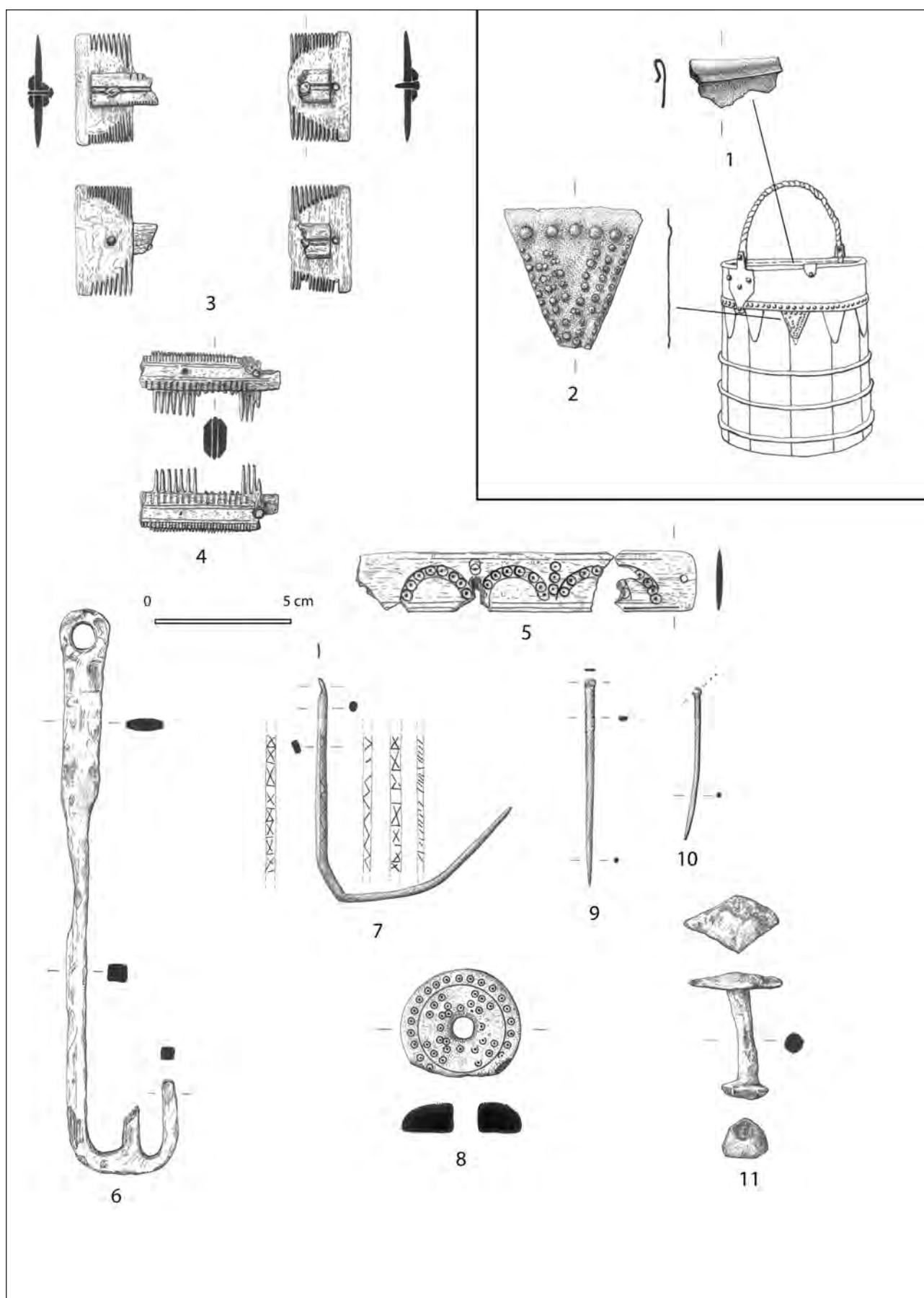


Fig. 6 - Mobilier métallique et en os associé à l'occupation du VI^e siècle (dessins : Marie-Anne Rohmer, service d'archéologie du Conseil général du Calvados).

divers ustensiles en fer (clef fig. 6 : 6, couteau, clou de charpente de marine fig. 6 : 3, 4, 5 et 8, 11, etc.) ou en os (peignes, fusaïole, marqueterie, etc.). Ces niveaux de dépotoir ont également livré des éléments de parures en bronze (fibules styliformes), ainsi que des éléments de décor de seau en bronze (fig. 6 : 1 et 2). L'abondance de verrerie, ainsi que les petits éléments de décors de seau qui ne trouvent de parallèle qu'en contexte funéraire, pourrait suggérer l'aisance relative des occupants. Néanmoins, la plupart des restes osseux analysés indique une consommation de viande de qualité modeste². Six mammifères domestiques sont documentés : le bœuf est le plus largement représenté (presque 50 % des restes déterminés), suivi du porc et des caprinés. Cheval, chien et chat, avec dix restes en tout, complètent cette liste. Le renard est attesté par un fragment de mandibule. Parmi les oiseaux, seul le coq a une origine domestique certaine. En raison de l'époque du site, de son emplacement et du faible nombre des restes retrouvés, un doute subsiste quant au statut du canard colvert et de l'oie. Trois autres volatiles, certainement d'origine sauvage (grand corbeau, goéland brun et merle), sont représentés par quatre restes. Enfin, des restes de poissons ont été retrouvés, ainsi que diverses coquilles de crustacés (huîtres, moules et coques). Si une consommation de viande de qualité, issue de jeunes adultes, est attestée dans les dépôts, aucune trace d'individus très jeunes n'a été observée. La majorité des bovins et des caprinés ont été abattus comme animaux de réforme. L'image d'une consommation carnée de qualité modeste est renforcée par la mise en pièces des os qui pourrait être le résultat d'une activité d'extraction maximale des produits nutritifs des animaux notamment pour la préparation du bouillon gras. La présence de chevilles osseuses et de cornes semble indiquer que l'équarrissage des animaux a eu lieu sur le site. Mais la rareté des restes correspondant aux épaules ou aux cuisses de bœuf retrouvés dans les dépôts souligne le caractère incomplet du lot. Une observation similaire concerne les animaux chassés comme le sanglier dont les restes ne proviennent que de la tête de l'animal et le cerf attesté que par un unique os de la patte.

3. Les vestiges de la seconde moitié du VI^e et du VII^e siècle

La seconde phase d'occupation est marquée par une profonde modification de l'organisation de l'habitat qui s'accompagne d'un changement dans les modes de construction (fig. 7). Si les structures de la première occupation affectent une orientation rigoureusement est/ouest, les composantes de la seconde phase s'organisent toutes selon un axe nord/ouestSud/est. Six vastes bâtiments sur solins de pierres sont alors édifiés autour de deux cours accolées. L'arasement des constructions sur solins, intervenu à une période indéterminée, rend délicates les tentatives de reconstitution architecturale et la détermination de leur fonction dans l'habitat. Chaque bâtiment est matérialisé par des tronçons de solins disjoints parfois associés à des lambeaux de niveaux d'occupation. Les solins qui supportaient les parois et la charpente sont composés de blocs calcaires grossièrement équarris liés à l'argile. Ils sont conservés sur une ou deux assises. Les

blocs de fondation sont posés à plat ou disposés en *opus spicatum*. Les blocs qui composent la seconde assise de l'élévation des solins, reprennent systématiquement une disposition inverse à celle utilisée pour les fondations. L'occupation est bordée au nord par un fossé palissadé le long duquel diverses structures de stockage ont été implantées. Les constructions sur solins se répartissent sur les trois autres côtés des deux cours. Deux fonds de cabanes ont été reconnus au-delà de cet ensemble très structuré.

3.1. La cour occidentale

Cet espace vide s'apparentant à une cour couvre environ 400 m². Il se caractérise par la présence d'une couche de limon argileux brun orangé recouvrant le *substratum* calcaire. Cette dernière comporte dans toute son épaisseur de nombreux éléments détritiques, principalement composés d'esquilles d'os et de coquilles d'huîtres. La répartition de ces détritiques évoque un brassage constant de la couche d'argile résultant d'un piétinement continu et répété³. Or, le piétinement de cette couche ne peut avoir eu lieu que si la cour a été initialement décaissée jusqu'à la mise à nu de ce niveau de limon argileux. Cette couche est percée de diverses fosses dépotoir de faibles dimensions, de trous de poteaux et de foyer semi-enterrés. Une fine rainure de 0,07 m de large et orientée nord-sud divise cette cour en deux parties inégales. La partie occidentale n'est percée que de petites fosses dépotoir de faible profondeur, alors que dans la partie orientale des petits foyers excavés sont associés à un grenier sur poteaux plantés.

Le grenier sur poteaux plantés est matérialisé par les quatre trous d'implantation des poteaux de soutien de la superstructure

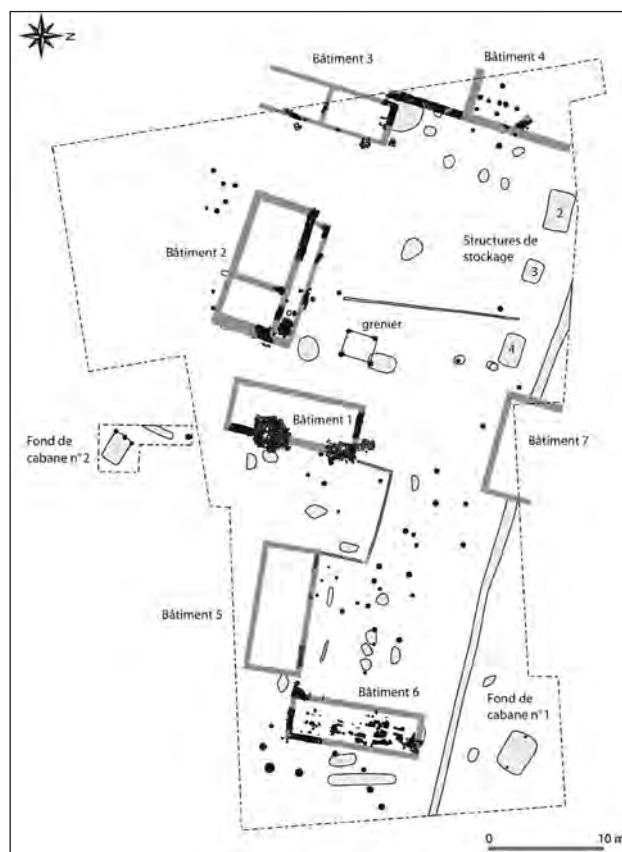


Fig. 7 - Plan général des vestiges d'habitat du VII^e siècle.

reliés par des alignements de petites pierres calcaires enfoncées dans le *substratum* (fig. 8). Ce grenier a un plan carré de 2 m de côté. Les trous d'implantation des poteaux ont une profondeur proche de 0,4 m et conservent les pierres de calage des pièces de bois.

Trois fosses quadrangulaires et alignées le long du fossé palissadé qui borde la cour occidentale par le nord ont également été interprétées comme des structures de stockage de type cave (fig. 7 et 8). La fosse la plus occidentale (structure de stockage 2) mesure 4 m de long et 2,5 m de large. Inscrite de 0,9 m dans le *substratum*, elle présente un fond plat. De forme rectangulaire, elle comporte deux encoches saillantes placées au tiers de la largeur des petits côtés. Son comblement est constitué de divers rejets détritiques. La fosse située au milieu des deux autres présente des dimensions nettement plus réduites (structure de stockage 3). Longue de 2 m et large de 1,7 m, elle est creusée sur une profondeur de 0,9 m. Son fond est plat et ses parois sont verticales. Elle ne présente aucun aménagement spécifique. La dernière fosse (structure de stockage 4) mesure 3,2 m de long pour une largeur de 2 m. Creusée de 0,8 m dans le *substratum*, elle a un fond plat et des parois verticales. Plusieurs petits creusements aménagés dans le fond sont alignés le long de l'axe médian de cette fosse. La forme et la profondeur de ces trois fosses quadrangulaires permettent de les assimiler à des structures de stockage de type cave, comportant des aménagements en élévation dont les restitutions demeurent incertaines.

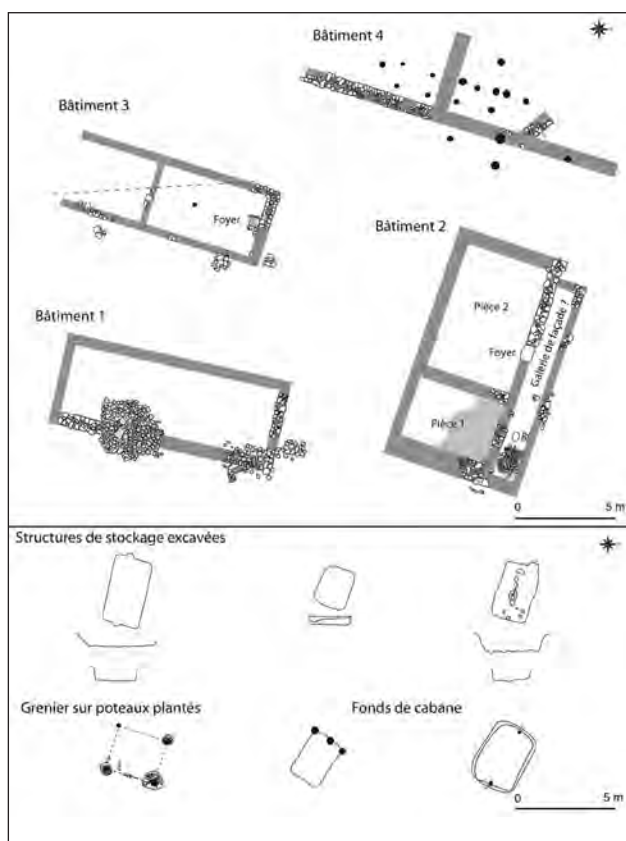


Fig. 8 - Plans des bâtiments sur solins de pierre et des annexes qui composent l'habitat du VII^e siècle.

3.2. Les bâtiments associés à la cour occidentale

Le bâtiment qui borde au sud-est la première cour (bâtiment 1) mesure 13,6 m de long pour une largeur de 7,5 m (fig. 8). Les solins supportant les parois et la charpente ont une largeur comprise entre 0,6 et 0,75 m. L'espace interne de cette construction couvre une superficie d'environ 72 m². L'intérieur est légèrement excavé et de fines poches de limon noir chargées en résidus détritiques constituent les seuls vestiges subsistant d'un niveau d'occupation. Au sud, le solin s'interrompt pour faire place à un niveau de gros blocs calcaires disposés selon un agencement bien ordonné de type pavage. Le synchronisme de ce pavage et du solin de la bâtisse n'est cependant pas certain.

La seconde construction (bâtiment 2) de plan rectangulaire est orientée nord/ouest-sud/est. Longue de 14,8 m et large de 6,8 m, elle semble divisée en deux pièces par un mur de refend (fig. 8). La pièce est qui couvre une superficie de 25 m² possède un sol en terre battue reposant sur un hérisson de petits blocs calcaires. La seconde pièce, qui couvre une superficie de 44 m², ne comporte pas d'aménagement spécifique. Seule la trace laissée par des pierres calcaires ayant subi l'action du feu suggère la présence d'un foyer placé au tiers de la longueur du mur gouttereau nord. Les solins, très inégalement conservés, présentent des caractéristiques différentes qui évoquent plusieurs phases de construction ou de réhabilitation. Le mur pignon oriental et la première moitié du mur gouttereau nord ne conservent qu'une assise de fondation faite de dalles calcaires blanches disposées en *opus spicatum*. Sur la moitié ouest de sa longueur, ce même mur gouttereau est composé de gros blocs calcaires de couleur jaune disposés à plat. La disparition complète des éléments lithiques composant les solins sud et ouest ne permet pas de reconnaître si cette répartition des matériaux de construction s'y répétait. L'hypothèse de plusieurs phases de construction, ou du moins de plusieurs tranches de travaux de réhabilitation, est cependant étayée par la présence d'un mur plus ancien à l'angle nord-est de l'édifice. Large de plus de 1 m, ce mur est composé d'un lit de blocs calcaires posés à plat et surmontés d'une assise de petites dalles calcaires formant un appareillage en épi de blé. Ce mur, unique dans ses dimensions, ne trouve pas de parallèle dans l'emprise fouillée. Partiellement repris lors de la construction de l'angle nord-est du bâtiment 2, il pourrait témoigner d'un état antérieur dont il est le seul vestige subsistant. Les limites méridionales et occidentales de l'emprise au sol de cette construction ont été définies par l'observation des variations des colorations du *substratum* argileux et par la localisation de fines excavations correspondant probablement à des aménagements internes. À l'est, ce second bâtiment est bordé par deux tronçons de solins parallèles au mur gouttereau dont ils sont distants d'environ 1 m. Ces solins pourraient soit signaler des appentis accolés à la construction principale soit délimiter l'emprise d'une galerie de façade ouvrant sur la cour. Cette dernière hypothèse est renforcée par l'existence d'un lambeau de pavage fait de petits blocs calcaires encore conservés à l'est dans le prolongement du couloir délimité par les solins.

Deux autres grands bâtiments sur solins bordent la cour par l'ouest. Ils n'ont été que partiellement observés dans l'emprise de la fouille. Le premier (bâtiment 3), suivi sur une longueur de

12,25 m, est large de 5,5 m (fig. 7 et 8). Les solins, larges de 0,65 m, sont conservés uniquement sur l'assise de fondation constituée de blocs calcaires posés à plat. De plan rectangulaire, cet édifice, orienté sud/ouest-nord/est, se distingue par la forme arrondie donnée aux angles externes des solins. L'espace interne, légèrement décaissé sous le niveau d'assise des solins, ne conserve pas de trace d'un niveau d'occupation. Un mur transversal à l'axe du bâtiment signale une division de l'édifice en deux pièces. La pièce sud se développe presque totalement en dehors de l'emprise fouillée, empêchant ainsi d'en reconnaître l'agencement. La pièce nord, qui couvre une superficie de 24 m², est équipée d'un foyer placé au milieu du mur pignon. Ce foyer, aménagé dans une dépression du *substratum*, était initialement composé d'une poche de limon rubéfié en surface. Dans un second temps, l'emprise du foyer a été réduite et l'excavation dans laquelle il est implanté a été recreusée. Ces travaux de réhabilitation se sont également traduits par la pose d'une nouvelle couche de limon qui a alors été ceinturée par des petites dalles calcaires posées de chant. La surface rubéfiée de ces deux foyers affleure au niveau du fond excavé de la construction. La couche de cendres recouvrant la poche de limon la plus récente remontait à l'aplomb de l'assise de fondation et le long de deux grands blocs de calcaire posés debout à l'est du foyer. Ces blocs ménagent un espace quadrangulaire de 0,3 m de long et profond de 0,15 m évoquant l'assise d'un banc ou d'un plan de travail. Un poteau est localisé à 3,5 m au sud du pignon et dans l'axe longitudinal de la construction. Creusé sur une profondeur de 0,5 m sous le niveau d'utilisation de la bâtisse, il correspond probablement à l'aménagement d'un renfort de soutien de la poutre faîtière, dont l'accroche dans le mur pignon est devait être fragilisée par l'existence du foyer mural.

La seconde construction qui borde la cour par l'ouest (bâtiment 4) est la moins bien observée puisqu'elle s'engage presque totalement en dehors de l'emprise fouillée (fig. 7 et 8). Elle est matérialisée par un solin suivi sur une longueur de 8,70 m. Large de 0,65 m, il est composé d'une assise de fondation de blocs calcaires posés à plat, surmontée d'une assise de dalles calcaires disposées en *opus spicatum*. Ce solin, qui marque l'emplacement du mur gouttereau est de la bâtisse, prend appui sur une banquette de même largeur creusée d'une dizaine de centimètres sous le niveau extérieur et surplombant l'intérieur de la construction de cinq à sept centimètres. La longueur totale de la construction reste incertaine puisque, si le solin est préservé sur 8,7 m de long, la banquette sur laquelle il repose se prolonge au-delà vers l'est sur une longueur minimum de 9 m. L'analyse de la répartition des éboulis suggère l'existence d'un mur de refend ou une terminaison d'un premier bâtiment localisé à 0,5 m à l'est de l'interruption septentrionale du mur gouttereau est. L'angle ainsi formé encadre en effet un creusement correspondant à l'intérieur du bâtiment dans lequel s'est accumulé l'ébouli, par ailleurs complètement absent plus à l'est. Une ligne de poteaux dessine un axe parallèle au mur gouttereau dont elle est distante de 1,5 m. La fonction de ces poteaux dans l'architecture de la construction demeure indéterminée.

L'ensemble architectural composé par la cour, les bâtiments

sur solins et les structures de stockage qui l'enserrent s'ouvre à l'est sur un second groupement de constructions encadrant un autre espace quadrangulaire percé de nombreuses excavations de type fosses ou trous de poteaux.

3.3. La cour orientale

Cette portion de l'habitat, fouillée lors d'une opération de sauvetage, n'a pas bénéficié de conditions d'étude suffisantes pour en individualiser clairement les composantes. La restitution de ce secteur repose uniquement sur les notes fournies par les fouilleurs et l'analyse des clichés photographiques réalisés lors des opérations préventives.

Cette portion de l'habitat est composée d'un espace percé de nombreuses excavations et encadré par des maçonneries appartenant probablement à trois constructions (fig. 7). Cette disposition conduit à déterminer la présence d'une seconde cour accolée à la première par l'est. Cette seconde cour est délimitée au sud par une série de tronçons de solins dessinant un axe long de 20 m appartenant à une ou plusieurs constructions (fig. 7 bâtiment 5). L'absence de maçonnerie parallèle vers le sud s'accorde avec les observations faites dans la zone de la cour occidentale, où dans cette direction, les solins des bâtiments ont systématiquement disparus.

Un solin partiellement observé lors du décapage mécanique au nord de la cour orientale pourrait suggérer la présence d'une construction quadrangulaire (bâtiment 7) pour laquelle il n'existe cependant pas d'information plus complète.

Seul l'aménagement qui borde à l'est la cour orientale a fait l'objet d'une fouille fine. Il s'agit d'une structure de combustion interprétée comme un séchoir/fumoir et composée d'un foyer associé à un réseau de canaux taillés dans la plaquette calcaire (bâtiment 6, fig. 7 et 9). Le foyer est constitué d'éléments de pilettes d'hypocauste, de fragments de dalles calcaires polies, de fragments de *tegulae* et de *tubuli* portant encore des traces de mortier hydraulique. Ce foyer est précédé au nord par une aire de chauffe de 3 m sur 2 m entamant la plaquette. Les abords immédiats de la gueule du four sont fortement rubéfiés et ces traces se diffusent à l'intérieur de la structure jusqu'au départ des canaux. Afin d'éviter une détérioration rapide de la plaquette à proximité du foyer, celle-ci a été protégée par deux massifs construits à l'aide de matériaux architecturaux, là encore, récupérés dans des ruines antiques. À la sortie du foyer, l'air chaud est diffusé du nord vers le sud par l'intermédiaire de trois canaux parallèles et larges de 0,30 m à 0,40 m. Ils alimentent un premier espace de 5 m sur 2,6 m contigu au foyer. Puis un second espace, de 3,60 m sur 3,30 m, est desservi à l'aide d'une subdivision des canaux initiaux. Un premier canal périphérique intérieur longe les maçonneries et deux canaux centraux segmentent longitudinalement le second espace du séchoir/fumoir. Deux autres canaux transversaux se chargent d'optimiser la diffusion de l'air chaud dans l'espace le plus éloigné du foyer. L'absence de trace de rubéfaction dans ces canaux implique, en effet, qu'ils ne servaient à conduire que de l'air chaud ou de la fumée. La morphologie de cette structure l'apparente aux fours destinés au séchage ou au fumage d'aliments parfois reconnus dans des installations agricoles antiques (Morris 1979 et Van Ossel 1992).

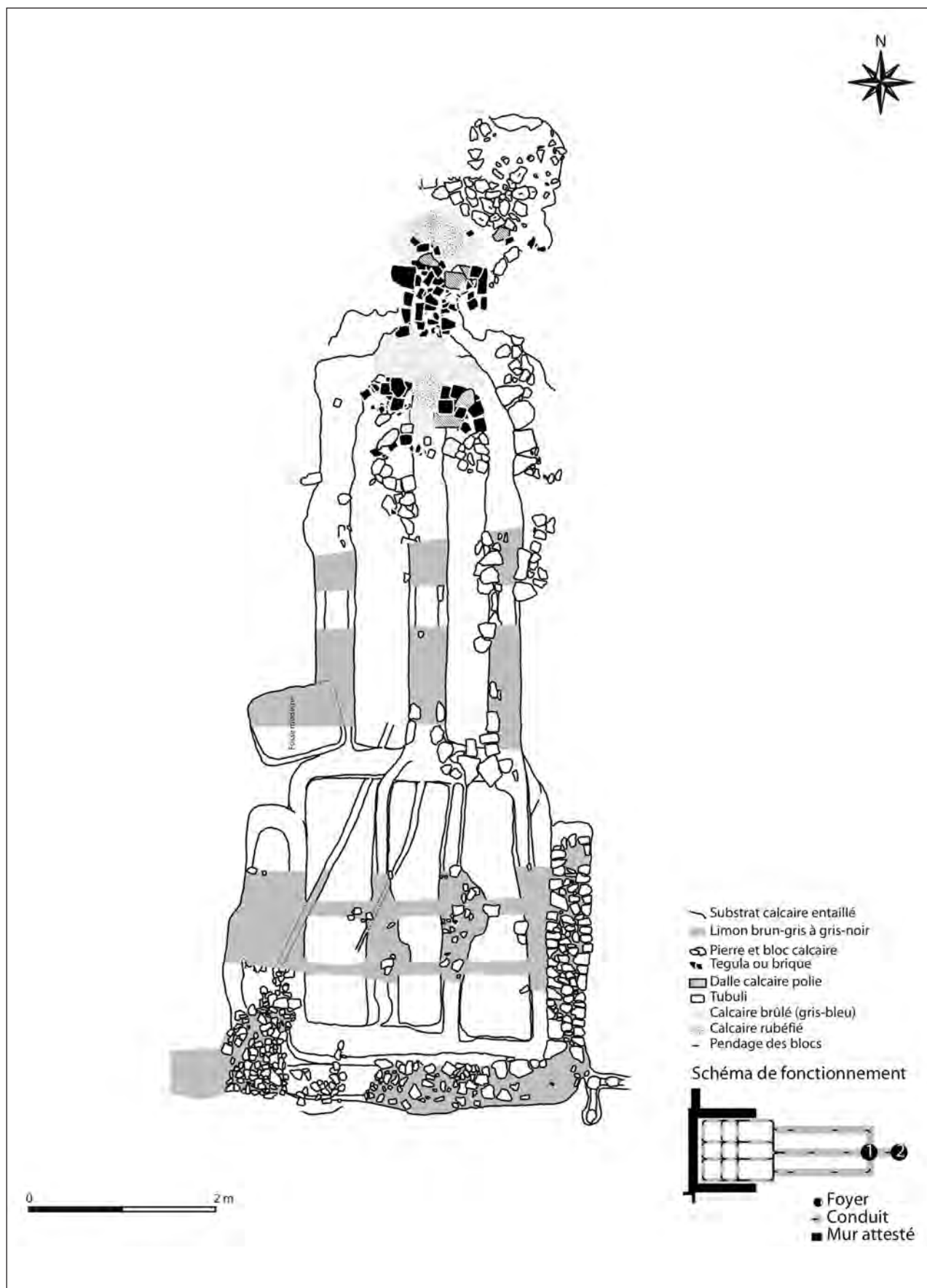


Fig. 9 - Plan du séchoir/fumoir (bâtiment 6).

La limite septentrionale de l'occupation mérovingienne est matérialisée par un fossé sur lequel les deux cours prennent appui. Ce fossé, d'une largeur à l'ouverture de 1 m, est inscrit de 0,5 m dans le *substratum*. Son fond est plat et ses parois faiblement évasées. Son remplissage est constitué d'un amas de petits blocs calcaires servant à caler une palissade en bois dont l'emprise est signalée par un comblement de limon brun.

3.4. Les fonds de cabane

Ces deux fonds de cabanes évoquent des prolongements de l'habitat en direction du nord et du sud en dehors de la zone définie par les deux cours. Ces deux fonds de cabanes pourraient constituer des petites annexes satellites accolées à l'occupation principale matérialisée par les bâtiments sur solins de pierre (fig. 7).

Le premier fond de cabane (cabane 1) présente un plan rectangulaire très classique avec un poteau au centre des deux petits côtés (fig. 8). Il mesure 4 m de long sur 2,90 m de large. Inscrit dans le *substratum* sur une profondeur de 0,40 m, il présente un fond plat. Les trous de poteaux, d'une profondeur proche de 0,4 m sous le niveau d'utilisation de la cabane, conservent des blocs calcaires servant initialement à caler les pièces de bois supportant les parois et la charpente. Le comblement de l'excavation comprend deux couches. La première, qui occupe les deux tiers du remplissage, est composée de limon noir très organique chargé en rejet détritique. La lecture de l'emprise des poteaux dans celle-ci suggère que cette couche a été déposée alors que la superstructure était encore tout ou partiellement en élévation. Le remplissage final apparaît plus clair et limoneux. Le second fond de cabane, localisé au sud de la seconde cour, a été étudié lors de la première opération de diagnostic archéologique (fig. 7 et 8). De plan rectangulaire, il mesure 2 m de large pour une longueur proche de 2,8 m. Inscrit d'une dizaine de centimètres dans le *substratum*, il est comblé d'une unique couche de limon brun homogène et dépourvue de rejet détritique. Le fond plat de cette structure est percé de trois trous d'implantation de poteaux, répartis le long de la paroi occidentale du creusement.

3.5. Le mobilier associé

Le mobilier prélevé dans la cour, le comblement des structures excavées et dans les lambeaux de niveau d'occupation subsistant à l'intérieur des édifices sur solins de pierres permet de dater ces structures du VII^e siècle. La verrerie est présente en abondance avec cent quarante cinq tessons de gobelets. Les ustensiles de la vie quotidienne (fig. 10) sont représentés par des lames de couteaux en fer, une clef, des clous de charpente et de crampons de meubles, des crochets de suspension, un manche de peigne aménagé dans une corne de bovidé (fig. 10 : 8), une pince à épiler en bronze (fig. 12 : 11) avec son attache en fer (fig. 12 : 10), ainsi que par un cadenas associant le fer et un alliage cuivreux (fig. 10 : 10). Le propriétaire de ce dernier a dû en perdre la clef ou a été victime d'un larcin puisque la pointe en fer ayant servi à le fracturer est encore incrustée dans la paroi. Le mobilier de parure en bronze associé à cette occupation (fig. 11) est composé de passes-courroie, d'une bague, de boucles d'oreille, de fibules styliformes, de bossettes de plaques-boucles, d'anneaux de chaînettes et d'une agrafe à double crochets. Ces éléments étaient associés à une plaque-boucle, une plaque dorsale et une

boucle de chaussure en fer portant des décors damasquinés. D'autres éléments liés au vêtement apparaissent plus originaux pour un site d'habitat du haut Moyen Âge, comme un rivet scutiforme en bronze étamé (fig. 12 : 6) et un ardillon de boucle de ceinture en argent (fig. 12 : 8). Ces derniers éléments évoquent une certaine aisance des occupants de l'habitat qui apparaît également dans la découverte de pièces d'harnachement (fig. 12, : 1 2,3 et 5), d'un éperon (fig. 12 : 4) et d'un stylet en fer (fig. 12 : 9). L'image d'aisance fournie par le mobilier s'oppose aux résultats de l'analyse des restes osseux issus de l'alimentation carnée. Le bœuf s'avère être l'espèce la plus fréquente dans la deuxième phase d'occupation du site (40 % des restes déterminés) ; il est suivi du porc (30 %) et des caprinés (23 %). Quatre autres animaux domestiques sont apparus dans les analyses : le cheval (1,3 %), le chien (0,8 %), le chat (0,1 %) et, parmi les oiseaux, le coq (2 %). Un doute subsiste sur l'origine de l'oie et du canard colvert représentés d'ailleurs par un nombre faible de restes si on admettait leur provenance domestique. Parmi les animaux sauvages, cinq mammifères sont documentés dans le corpus, tous par un nombre faible de restes : il s'agit du cerf, du chevreuil, du sanglier, du renard et du lièvre. Les restes d'oiseaux ont été attribués au canard siffleur, au goéland argenté, au pluvier doré, à la buse variable, au milan noir et à la pie bavarde. Les espèces marines sont représentées ; le mulot et cinq mollusques : l'huître, la moule, la coque, le bulot et la palourde. La moitié des bovins et des caprinés mis à mort sont des animaux de réforme et aucune preuve d'abattage d'agneaux et de veaux n'a pu être mise en évidence. La présence des restes de quatre chevaux souligne l'image d'une alimentation liée à un statut social peu élevé. L'image donnée par l'analyse des restes de consommation carnée pourrait toutefois être faussée par la nature des dépôts dans lesquels ils ont été collectés. En l'absence de réels dépotoirs domestiques, ils proviennent pour la plupart des niveaux de cours ou des remblais des structures de stockage. La plupart a été rongée par les chiens. La vision donnée n'est donc que partielle et apparaît comme le fruit d'une sélection dont les modalités restent inconnues. Les principales zones de rejets devraient avoir été localisées en dehors de la zone fouillée.

3.6. Essai d'interprétation de la seconde occupation

Les vestiges de l'habitat du VII^e siècle, localisé au lieu-dit «le château à Biéville-Beuville», ne trouvent pas jusqu'à ce jour de parallèles dans les campagnes environnantes. Il s'en distingue en premier lieu par l'architecture puisque les habitats contemporains fouillés dans la Plaine de Caen se composent uniquement de cabanes excavées, parfois associées à des petites constructions sur poteaux plantés groupés en hameau comme à Saint-Martin de Trainecourt à Mondeville (Lorren 1989) à Giberville (Saint-Jores de 2001) et Vieux (Couanon 1995), ou installées dans des enclos comme à Cormelles-le-Royal (Carpentier 2002). L'utilisation de la pierre dans l'architecture domestique est systématiquement absente sur ces sites jusqu'à sa réintroduction à la charnière entre le VII^e et le VIII^e siècle. Les bâtiments construits sur solins de pierres de Biéville-Beuville composent en plus une occupation particulièrement structurée. Ils s'ordonnent tous autour de deux cours servant d'aire de circulation entre eux.

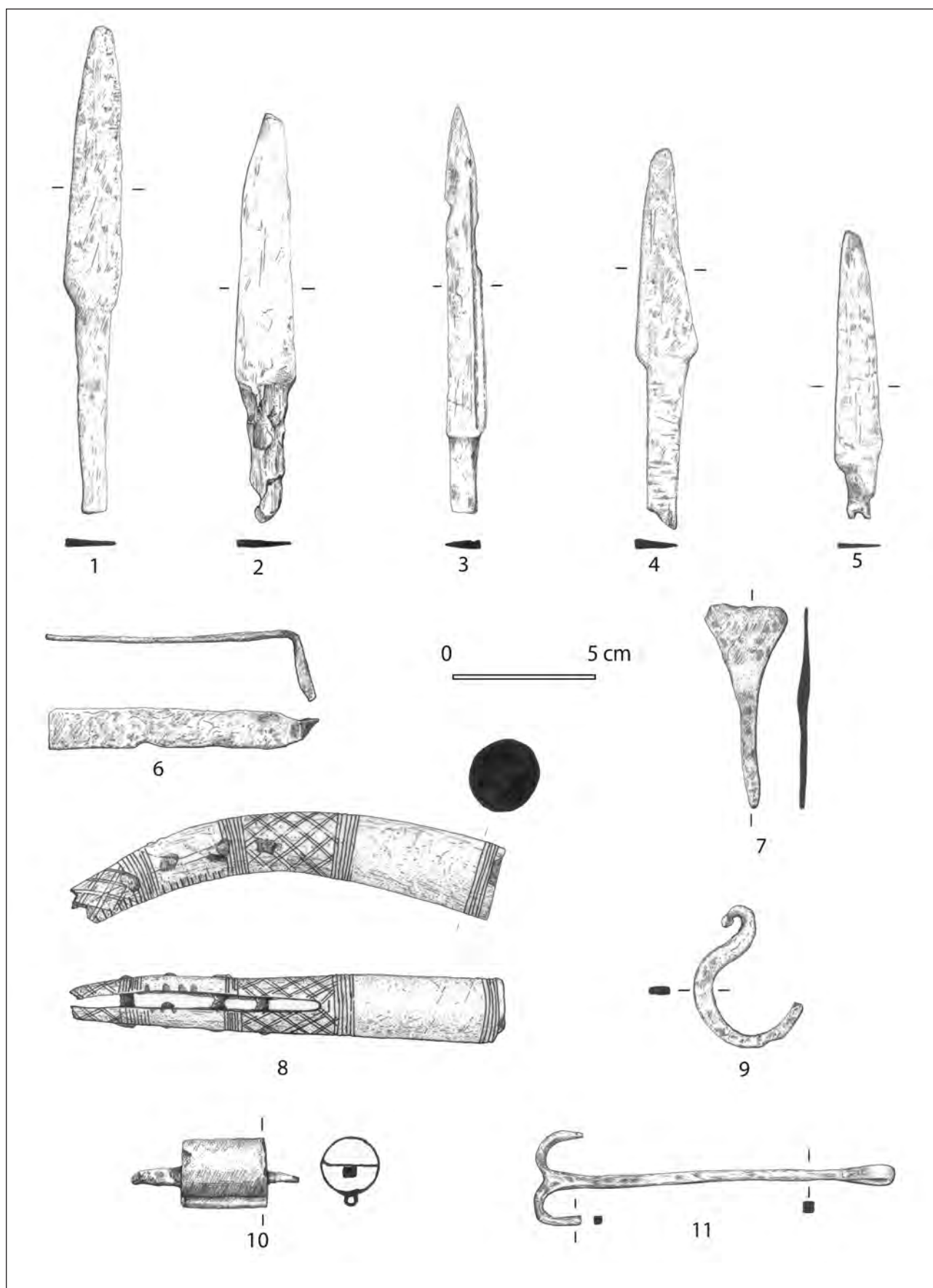


Fig. 10 - Mobilier métallique et en os associé à l'occupation du VIIe siècle (dessins : Marie-Anne Rohmer, service d'archéologie du Conseil général du Calvados).

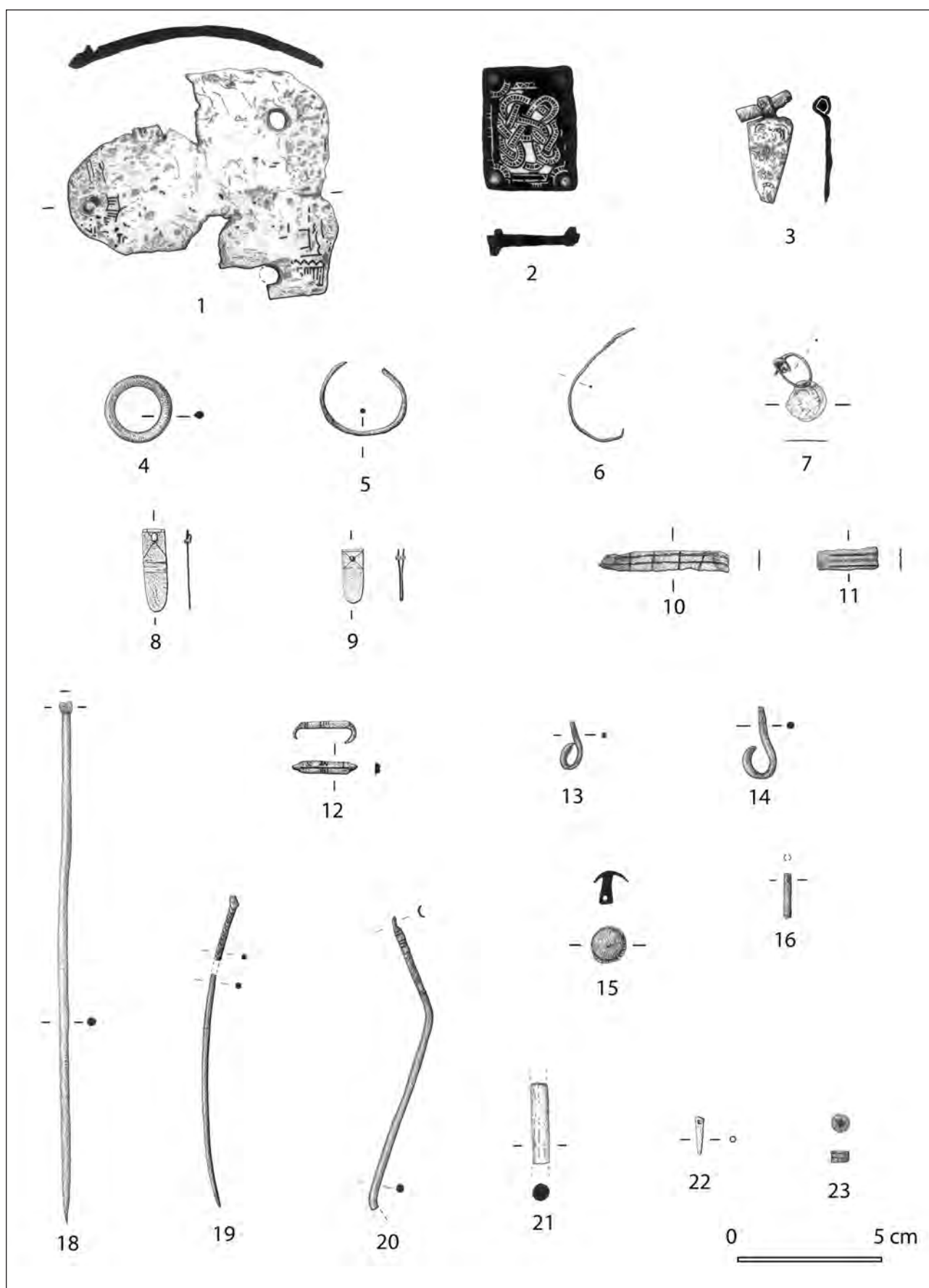


Fig. 11 - Mobilier de parure associé à l'occupation du VI^e siècle (dessins : Marie-Anne Rohmer, service d'archéologie du Conseil général du Calvados).

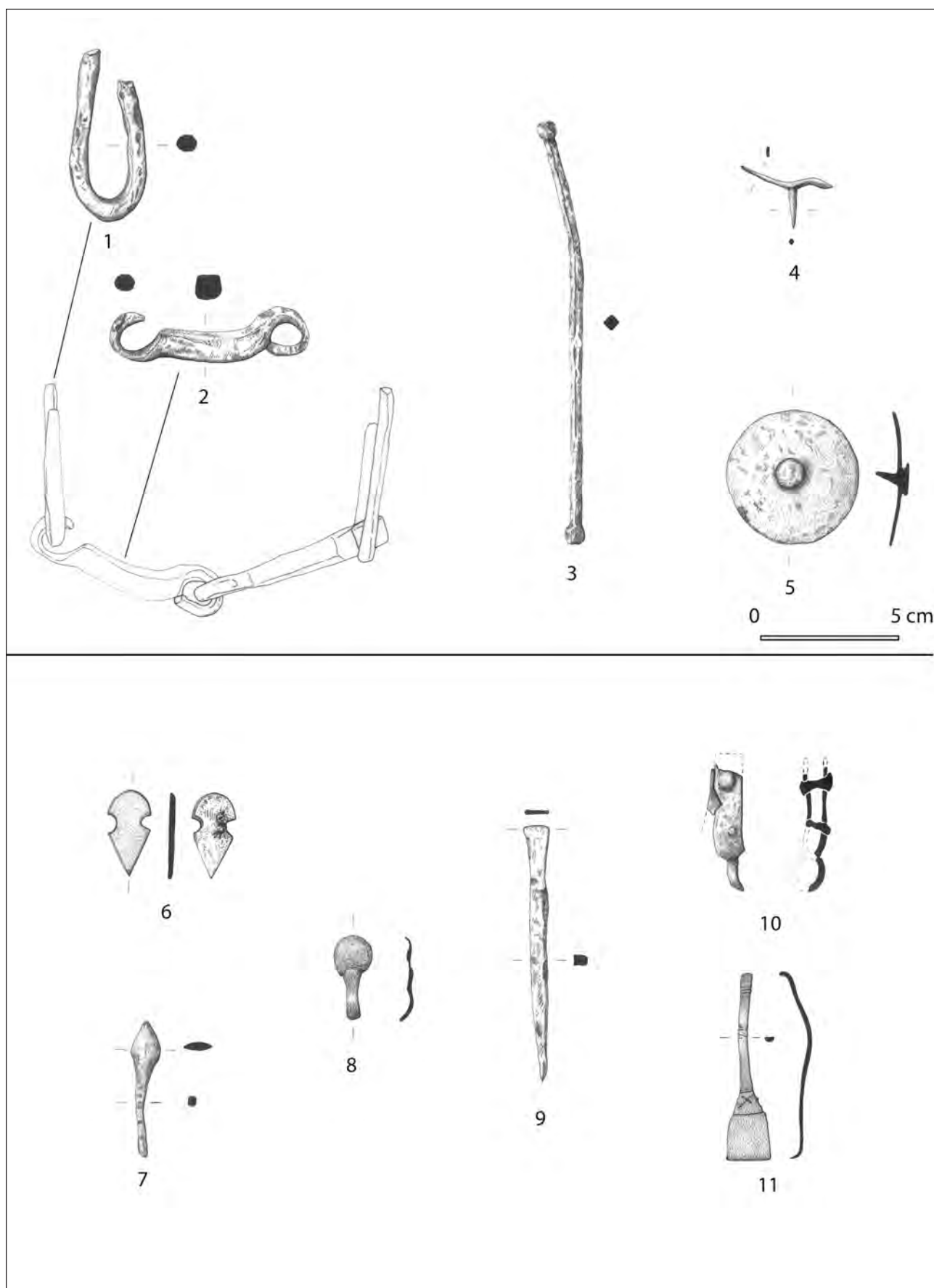


Fig. 12 - Mobilier métallique du VII^e siècle lié à une occupation aisée (dessins : Marie-Anne Rohmer, service d'archéologie du Conseil général du Calvados).

Malgré un état de conservation très lacunaire, certains aménagements, tels que la probable galerie de façade du bâtiment n°2 et le foyer du bâtiment n°3, évoquent des fonctions spécifiques allouées à chacune des bâtisses. Les structures liées au stockage sont groupées dans l'habitat et occupent un espace spécifique. Enfin, certaines constructions exceptionnelles pour le VIIe siècle, comme le grand séchoir fumoir, semblent appuyer l'hypothèse d'un traitement massif de produits issus de l'agriculture. Ces caractéristiques remarquables de l'organisation de l'habitat ainsi que les spécificités architecturales conduisent à donner un statut spécifique au site du château sans que celui-ci puisse être clairement défini. La séparation de l'occupation en deux parties et son organisation autour de deux cours qui desservent une série de bâtiments, dont certains semblent avoir des fonctions spécialisées, renvoient au modèle du siège de la villa antique. Le regroupement de constructions résidentielles avec des aménagements rares (galerie de façade, foyer mural) et d'autres à vocation économique destinés à traiter des quantités importantes de produits agricoles (séchoir/fumoir) donne à cet habitat tous les aspects d'une *curtis*. La qualité et la nature de certains équipements en fer (stylet, pièces d'harnachement, épéron) en bronze (pince à épiler), l'abondance de la verrerie (avec 145 tessons) ainsi que la présence d'ornementation du vêtement en argent (ardillon de boucle de ceinture) ou en bronze étamé (rivet de ceinture) viennent appuyer l'hypothèse d'occupants appartenant à une certaine élite sociale.

L'identification certaine de l'habitat comme un siège de domaine du VIIe siècle se heurte néanmoins à plusieurs incertitudes. La première est liée à la faible superficie sur laquelle le site a été reconnu. En effet, en direction du nord, les vestiges ont été détruits au lendemain de la seconde guerre mondiale à l'occasion du creusement des carrières destinées à la reconstruction. À l'est, les possibles vestiges du haut Moyen Âge ont été détruits lors de la construction du château en 1713. À la même époque, l'entaillement du versant et l'édification du mur de soutènement du jardin lié à ce château a oblitéré le lien entre la zone fouillée et la vallée. Enfin, au sud, les vestiges ont été arasés au XVIIIe siècle pour implanter des aménagements dans ce jardin. De fait, il est impossible de reconnaître les prolongements de l'habitat en dehors de la zone fouillée et ainsi de trancher entre l'identification d'une installation «isolée» ou une portion d'une plus vaste occupation. La seconde identification de cet habitat à une *curtis* mérovingienne est liée à la rareté des éléments de comparaison. Que se soit à Porrentruy dans le Jura (Demarez 2003), au Bin à Albinc et à Larina dans l'Isère (Faure-Boucharlat 2001), à Poncin dans l'Ain (Faure-Boucharlat 2001) au Thiers d'Olne en Belgique (Witvrouw 1995 et 1999), les plans ne sont pas comparables à celui du site de Beuville. Le modèle le plus répandu est celui d'une salle centrale autour de laquelle se développe une série de pièces attenantes. Seul le site de Serris en Seine-et-Marne présente des similitudes morphologiques, mais la chronologie diffère puisque l'habitat aristocratique qui y a été identifié n'est pas implanté avant la fin du VIIe siècle (Foucray 1995).

Si ces inconnues demeurent, elles ne viennent pas contredire l'hypothèse de l'attribution des vestiges étudiés à une installation appartenant à la petite aristocratie du VIIe siècle. Cette analyse trouve, en outre, des appuis dans la nature des occupations qui ont succédé au même endroit à l'occupation mérovingienne.

4. Du siège de domaine mérovingien au château médiéval (fig. 13)

L'abandon de ces structures d'habitat, qui intervient à la fin du VIIe siècle, est contemporain de la fondation d'un lieu de culte et d'un cimetière localisé sur le même éperon à 150 m en direction du sud-ouest. La nécropole est connue grâce aux découvertes fortuites de sarcophages monolithes survenues à trois reprises entre 1763 et 1970 (Béziers 1894, Alix 1946 et Pilet 1972). Le lieu de culte, quant à lui, est placé sous le vocable de Saint-Martin⁴. Il est mentionné pour la première fois dans le Pouillé du diocèse de Bayeux, daté de 1350 environ, qui le qualifie de *capella* tout en précisant que son desservant était doté d'une cure *cum cura*, lui conférant ainsi le rôle d'une véritable *ecclesia*. Or la paroisse de Beuville possédait au même moment une autre église dédiée à Saint-Pierre que le Pouillé de 1350 qualifie «d'*ecclesia* de Beuvilla». La chapelle Saint-Martin est encore attestée en 1475, date à laquelle les moines de Saint-Étienne de Caen, s'estimant *dessais de certaine quantité de dismes de bles, tant en froment, orge, avaine qu'en poix* intentèrent un procès contre Jehan Grosparmy, *escuyer seigneur de Beuville* et contre Richard Fleury *curé ou chapelain de la cure ou chapelle de Saint-Martin de Beuville*. L'hésitation des moines de Saint-Étienne de Caen sur le titre de desservant *Maistre Richard Fleury* souligne l'imprécision du statut de l'église Saint-Martin. L'église Saint-Pierre, dont l'origine remonterait à la période mérovingienne puisque des sarcophages ont également été découverts dans le cimetière qui l'accompagne, étant le centre paroissial, il est très probable que la chapelle Saint-Martin ait été avant tout une chapelle seigneuriale. Cette hypothèse est confirmée par le Pouillé de 1350 qui précise que la chapelle Saint-Martin est construite dans le manoir du seigneur de Beuville qui a, en outre, la charge de désigner son desservant.

Le fief de Beuville semble avoir été au Moyen Âge relativement modeste et pourrait être qualifié de «fief de village» tant il est lié à la paroisse de Beuville. Son emprise foncière ne semble d'ailleurs pas avoir débordé le cadre paroissial. C'est certainement ce qui explique son apparition tardive dans les sources écrites à travers un certain Hugo de Bosvilla, cité au côté de l'évêque Hugues de Bayeux dans un acte des années 1087-1096. Cette famille de Beuville semble avoir tenu le fief du même nom jusqu'au début du XVe siècle. Les titres de chevalier (ou *miles*) pris au XIIe siècle par les membres de cette famille trahissent la volonté de ces personnages de se rattacher à la petite et moyenne aristocratie locale. Ce lignage disposait d'une résidence aristocratique mentionnée par le Pouillé de 1350 et dont il reste quelques vestiges en élévation au lieu-dit «la Ferme du château» localisé à proximité de la parcelle portant le toponyme de Saint-Martin. Ces vestiges se composent d'un porche et d'un bâtiment flanqué de contreforts à ressaut qui présentent des caractéristiques architecturales attribuées au XIIIe et au XIVe siècle.

Les remaniements apportés à ces constructions jusqu'au XVIe siècle témoignent de la stabilité de la résidence des seigneurs de Beuville jusqu'à l'édification d'un nouveau château, entreprise en 1713. Cette nouvelle construction est implantée à quelques dizaines de mètres au sud de la zone fouillée en 2000 et 2002 et est à l'origine de la terrasse et des aménagements pay-

sagers recouvrant les vestiges aristocratiques de la période mérovingienne.

Si l'hypothèse selon laquelle les vestiges du VII^e siècle fouillés au lieu-dit «le château» appartiennent à un siège de

domaine agricole, le site où il est localisé constituerait un remarquable exemple de la continuité d'un lieu de pouvoir à un même lieu. Si les premières traces d'occupation remontent au VI^e siècle, ce n'est qu'au VII^e siècle que l'habitat est totalement recons-

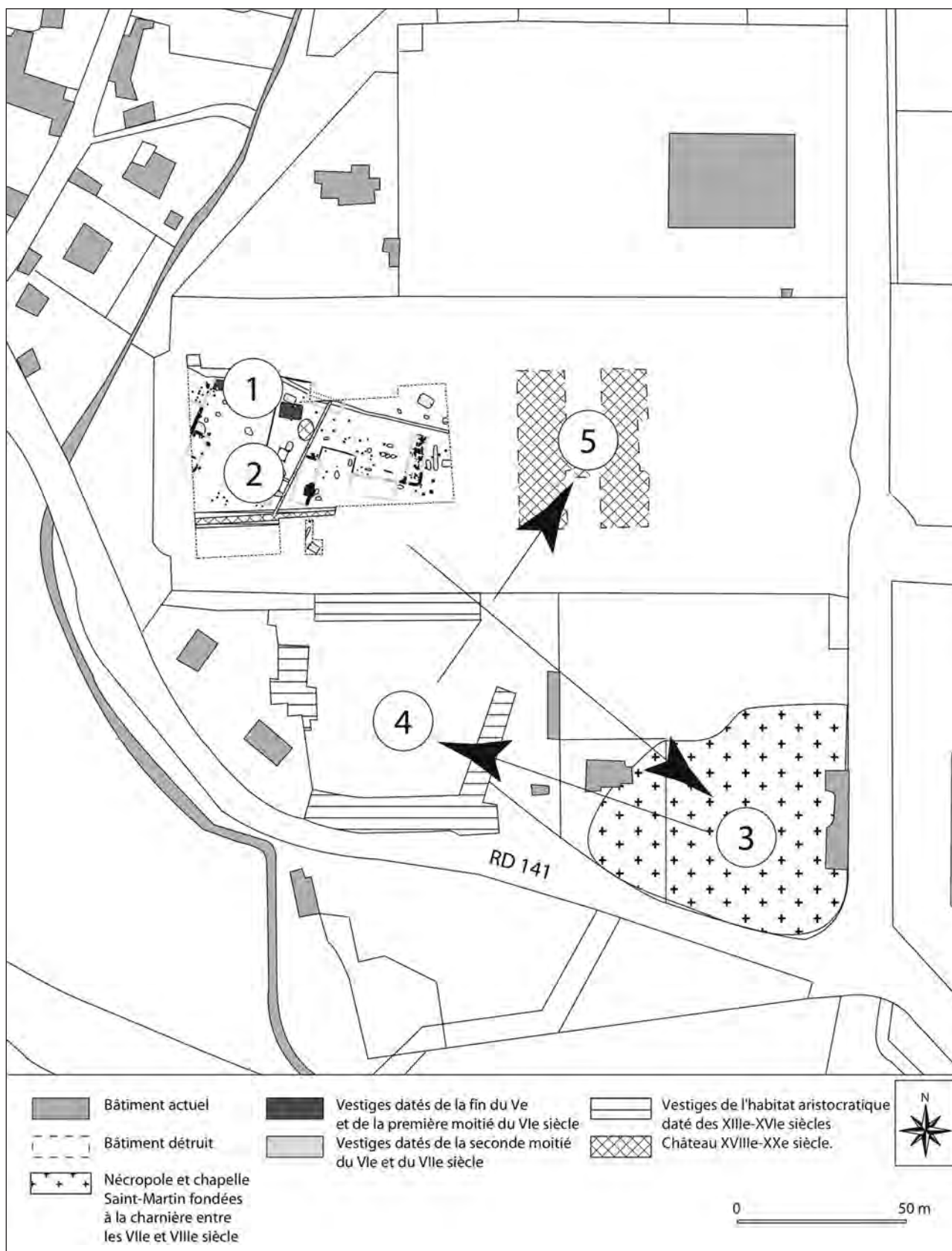


Fig. 13 - Proposition de restitution du schéma de déplacement du lieu de pouvoir au lieu-dit «le château à Biéville-Beuville».

truit. Apparenté à un siège de domaine agricole de type *curtis*, dont le modèle paraît hérité de l'Antiquité, il est en usage jusqu'à la fin du VIIe siècle ou au tout début du siècle suivant. C'est à la même période qu'est édifié, à quelques centaines de mètres au sud, un lieu de culte placé sous le vocable de Saint-Martin. Cette chapelle dotée d'une cure est étroitement liée à un établissement seigneurial dont la stabilité géographique est attestée entre le XIIIe et le XVIe siècle. Au début du XVIIIe siècle, la résidence seigneuriale est reconstruite à quelques dizaines de mètres au sud des vestiges mérovingiens alors que les édifices du manoir médiéval sont transformés en bâtiments agricoles. Ce nouveau château est occupé jusqu'en 1944, date à laquelle il est détruit. Si la continuité de l'occupation aristocratique au lieu-dit «le château» de Beuville est probable, elle n'est cependant pas attestée. En effet, aucun vestige attribué à la période comprise entre la seconde moitié du VIIIe et le XIIIe siècle n'a pu être identifié. Seule une monnaie de la seconde moitié du XIe siècle⁵, découverte au sommet des éboulis de l'habitat mérovingien pourrait suggérer une phase de récupération de matériaux destinés à des travaux dont la finalité n'a pas encore été reconnue.

Notes

1. L'étude complète de la céramique n'a pas encore été réalisée. Ces datations ont été définies par comparaison avec des études menées sur les sites voisins de Vieux-les-Gaudines (Couanon et Hincker 1998) et de Giberville (Saint-Jores et Hincker 2001).
2. Étude archéozoologique réalisée par Alessio Bandelli. Centre de recherche archéologique de la Vallée de l'Oise.
3. Analyse micromorphologique réalisée par Cécile Germain-Vallée doctorante au laboratoire GEOPHEN. LETG UMR 6564 CNRS, Université de Caen.
4. L'étude du dossier documentaire a été réalisée par Christophe Maneuvrier, chercheur au Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, UMR 6577, Université de Caen.
5. Denier normand de Richard II (996-1026) duc de Normandie. Atelier de Rouen. Analyse réalisée par Jacqueline Pilet-Lemière, CRAHM, UMR 6577 – Université de Caen.

Bibliographie

- Alix 1946 : Abbé Alix, Communication à la Société des Antiquaires de Normandie, séance du 7 août 1942. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie* 49, 1942-1945, 377-378.
- Béziers 1894 : M. Béziers, *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux* III, 263.
- Carpentier 2001 : V. Carpentier, *Habitat rural mérovingien de la Plaine de Caen (VIIe-début VIIIe siècles à Cormelles-le-Royal (Calvados))*. Rapport de fouille archéologique préventive, 1 vol., dactyl.
- Couanon 1995 : P. Couanon et N. Forfait, Le site des Gaudines à Vieux (Calvados), habitats du haut Moyen-Âge (VIe-Xe s.). In : P. Périn et C. Lorren (ed.) *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-bas, Danemark et Grande-Bretagne). Actes des XIVe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 1993* (Association française d'archéologie mérovingienne. Mémoires VI), Condé-sur-Noireau 1995, 159-166.
- Demarez 2003 : J.-D. Demarez, un bâtiment en pierre du VIIe siècle à Porrentruy (Jura). Nouvelles données archéologiques dans le Jura mérovingien. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 86, 2003, 145-166.
- Faure-Boucharlat 2001 : E. Faure-Boucharlat, Vivre à la campagne au Moyen-Âge : l'habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques. *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne* 21, 2001, 428 p.
- Foucray 1995 : B. Foucray, Les Ruelles de Serris – habitat aristocratique et paysan du haut Moyen Âge (fin VIIe/Xe siècle). In : *Ruralia I, Prague, 8-14 septembre 1995* (Pamatky Archeologické-Supplementum 5), Prague 1996, 203-210.
- Lorren 1989 : C. Lorren, Le village de Saint-Martin de Trainecourt à Mondeville (Calvados), de l'Antiquité au haut Moyen Âge. In : H. Atsma (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Actes du colloque historique international* (Beihefte der Francia 16/2) Sigmaringen 1989, p. 439-465.
- Morris 1979 : P. Morris, *Agricultural Buildings in Roman Britain* (British Archeological Report, British Series 70), Oxford 1979.
- Pilet 1972 : C. Pilet, Informations archéologiques. Circonscription de Basse-Normandie. *Gallia préhistoire* 30, 1972, 335-336.
- de Saint-Jores 2001 : J.-X. de Saint-Jores et V. Hincker, Les habitats mérovingien et carolingien de la «Delle sur Marais» à Giberville (Calvados). *Archéologie médiévale* XXX-XXXI, 2001, 1-38.
- Van Ossel 1992 : P. Van Ossel, Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule (*Gallia. Supplément 51*), Paris 1992, 137-145.
- Witvrouw 1995 : J. Witvrouw, Le centre domanial du haut Moyen Âge de Hermalle, Engis. *Archaeologia Mediaevalis* 18, 80-81.
- Witvrouw 1999 : J. Witvrouw, Le centre domanial du haut Moyen Âge du Thier d'Olné à Engis. *De la Meuse à l'Ardenne* 29, 1999, 93-114.